



## Agent d'exploitation de la route - CERD d'Andilly - H/F

Référence : 24-3262

Poste permanent

ANDILLY

- ✓ Catégorie fonction publique : C
- ✓ Localisation : ANDILLY
- ✓ Type de recrutement : Poste permanent
- ✓ Bassin géographique : Bassin du Genevois
- ✓ Durée hebdomadaire de travail : 39h00
- ✓ Métier/Champ d'action : Infrastructures
- ✓ Temps de travail : 100%
- ✓ Filière / cadre d'emplois : Technique - Adjoint technique territorial
- ✓ Grade : Tous les grades du cadre d'emploi

## Présentation de l'employeur

Collectivité de 3 000 agents exerçant plus de 180 métiers, le Département de la Haute-Savoie est l'un des plus gros employeurs de son territoire. Il déploie ses politiques et actions au bénéfice des 800 000 Haut-Savoyards en s'appuyant sur un budget d'environ un milliard d'euros.

Travailler pour le Département de la Haute-Savoie, c'est rejoindre une équipe qui s'investit au quotidien pour les solidarités humaines et territoriales dont il est le garant. Action sociale, collègues, voirie départementale, sport, culture, environnement... participez à l'évolution et à la construction de l'avenir d'un des départements les plus attractifs de France !

La Direction des Territoires recrute un agent d'exploitation pour le CERD d'Andilly afin d'assurer les missions d'entretien et d'exploitation des routes départementales.

# Missions principales

Sous l'autorité des chefs d'équipe du CERD :

- Surveillance du réseau routier et remontées d'information
- Réalisation des tâches d'entretien (assainissement routier, maçonnerie, terrassement, soudure occasionnelle...), d'exploitation de la route et de viabilité hivernale, notamment fauchage, débroussaillage, déneigement et salage des routes
- Patrouilles, astreintes et interventions de nuit, certains week-end et jours fériés en viabilité hivernale et estivale ou en exploitation de la route
- Entretien du matériel et des bâtiments

## Profil recherché

- Connaissance des métiers de l'entretien, de l'exploitation de la route et de la viabilité hivernale
- Permis VL obligatoire
- Permis PL obligatoire
- Sens du travail en équipe
- Dispositions pour le travail manuel et en extérieur

**Ce poste nécessite des conditions d'exercice particulières dont vous devez tenir compte :**

patrouilles, astreintes et interventions de nuit, certains week-end et jours fériés en viabilité hivernale ou en exploitation de la route le reste de l'année.

Travail physique en équipe et en extérieur. Port de charges lourdes (sacs ciments, contre poids, panneaux de signalisation, matériel de fauchage...).

**Vos avantages en rejoignant notre collectivité :**

- Rémunération statutaire à laquelle s'ajoute une indemnité de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA)
- Titres restaurant d'une valeur faciale de 7,50 EUR (participation à hauteur de 4,50 EUR par la collectivité)
- Comité des OEuvres Sociales (association permettant de bénéficier d'aides et de tarifs privilégiés : loisirs, vacances, aides individuelles et aux familles)
- Participation à la complémentaire santé et prévoyance (sous conditions)
- Participation aux frais et abonnements de transports pour les trajets domicile-travail (abonnement aux transports en commun, forfait mobilités durables pour les trajets en vélo, en vélo électrique et en tant que conducteur ou passager en covoiturage)

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter Serge FRANCOIS, chef du CERD d'Andilly au 04.50.33.41.72, ou Raphael DIELENSEGER, responsable du service Entretien Exploitation, au 04.50.33.58.25.

Si vous vous reconnaissez dans ce poste, le Département attend votre candidature avant le 06/01/2025 !